

Etaient présents : Mme **Le Costaouëc**, Directrice et présidente du conseil
 Mmes **Avezard, Brasseur, Chognot, Donnary, Franciscovich, Garcia, Pelleray, Ziolo**, enseignantes
 Mme **Creignou**, professeur des écoles stagiaire
 Mme **Louchart**, maire adjoint chargée des affaires scolaires
 Mmes **Dupont, Sachs, Uguen**, délégués des parents d'élèves
 Mme **Baquier**, coordinatrice TAP

Etaient excusés : M. **Mourgues**, Inspecteur de l'Education Nationale
 Mme **Drouineau** DDEN (Délégué Départementale de l'Education Nationale)
 Mmes **Launay, Briand, Lebas**, enseignantes
 Mme **Träsch** psychologue scolaire
 Mme **Boulai** enseignante rééducatrice
 Mmes **Fronteau, Dallemagne, Szarcz, M. Duval**, délégués des parents d'élèves
 Mme **Dudrat**, enseignante rééducatrice

I. Prévisions des effectifs de la rentrée 2014 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
38	56	46	56	57	
Cycle 2 : 94		Cycle 3 : 169			Total : 253 sur 10 classes

Au vu des effectifs, l'école des Platanes est maintenue à 10 classes. A ce jour, l'organisation de l'école envisagée à la rentrée comporte 2 classes par niveau. L'équipe enseignante sur poste définitif reste inchangée. Mme Donnary (ZIL) part sur un poste à St Arnoult et Mme Creignou (stagiaire) quitte l'école pour un futur poste qu'elle connaîtra pendant l'été.

II. Projet d'école :

Le projet d'école est reconduit pour un an supplémentaire. Un avenant sera produit avant les vacances de la Toussaint.

III. Projets de classes 3^{ème} trimestre:

Toutes les classes ont poursuivi leur projet avec le PNR avec une sortie à l'espace Rambouillet en juin et juillet. Les classes de cycle 3 ont exposé leurs travaux au Moulin d'Ors pour la fête des écoles. Toutes les classes participent à la journée athlétisme de l'USEP.

Les classes de cycle 2 ont participé à l'action des DDEN « Les jardins fleuris » et ont été récompensées par un chèque de 300€.

CP : chorale - potager – présentation d'instruments par l'AÏDEMA (CPa)- visite du salon d'art

CE1 : chorale – potager- présentation d'instruments par l'AÏDEMA- visite du salon d'art

CE2 : Ecole et cinéma- présentation d'instruments par l'AÏDEMA (CE2b)- visite du salon d'art

CM1 : présentation d'instruments par l'AÏDEMA- visite du salon d'art – exposition PNR

CM2 : CM2a visite du salon d'art – exposition PNR
 Présentation de la classe de découvertes aux familles

IV. Bilan des activités USEP :

CP : parcours gymnique/ semaine du sport / athlétisme

CE1 : parcours gymnique (CE1a)/ semaine du sport / athlétisme / badminton

CE2 : badminton / semaine du sport / athlétisme

CM1 : danse du monde (CM1b) /semaine du sport / athlétisme

CM2 : badminton / danse du monde / athlétisme

Toutes les classes sont allées au Grand Palais voir l'exposition sur Braque (paiement de certains transports).

V. Classe de découvertes :

La classe de découvertes a eu lieu du 3 au 14 mai 2014 à l'Alpe du Grand Serre avec les 2 classes de CM2. Mme Le Costaouéc n'a pas pu participer au séjour pour des raisons familiales et a été remplacée par Mesdames Brasseur et Briand. Malgré des conditions climatiques difficiles, les élèves ont bénéficié de toutes les sorties et interventions prévues : randonnées, découvertes en moyenne montagne, 2 séances d'escalade dont 1 sur via ferrata, 1 de spéléologie associée à une séance de géologie, visite du parc des Ecrins, d'un haras et rencontre avec un apiculteur et un tourneur sur bois. Enfants et enseignantes sont revenus enchantés.

VI. Liaisons GS/CP et CM2/6^{ème} :

Les GS ont visité l'école le 26 juin et ils goûteront avec les CP.

Les CM2 ont visité le collège les 19 et 20 mai. Ils ont été accueillis en salle par le conseiller d'éducation et la responsable du CDI. L'organisation du collège et la lecture d'un emploi du temps leur ont été expliquées à l'aide d'un petit livret que les enfants ont conservé. Puis ils ont visité les locaux et découvert des salles spécifiques.

VII. Organisation des nouveaux rythmes scolaires :

Mme Baquier était présente pour apporter des précisions sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée prochaine et répondre aux questions des parents d'élèves et des enseignants.

La commune du Perray en Yvelines a obtenu l'accord du DASEN pour la mise en œuvre de la semaine de 4 jours et demi à la rentrée 2014 avec l'organisation ci-dessous :

4 jours ½ par semaine avec le mercredi matin travaillé

Tous les matins 8h30/11h30.

Lundi 13h30/15h Mardi et Vendredi 13h30/16h30 Jeudi 15h/16h30

Les familles ont reçu des documents d'inscription pour les temps d'activités périscolaires TAP qui étaient à rendre pour le 1^{er} juin.

Les TAP commenceront dès le jour de la rentrée et se dérouleront par périodes (période entre chaque vacance scolaire). Les familles pourront modifier leurs inscriptions durant le premier trimestre afin de répondre aux propositions des associations. Les activités seront parfois en lien avec des projets de classe. Un équilibre sera préservé entre les activités culturelles, sportives et de détente. Chaque intervenant (13 en tout) aura en moyenne 18 enfants sous sa responsabilité. Le choix des activités sera celui des enfants. L'accueil se fera dans la cour.

Une grande souplesse sera de mise, surtout les premiers temps : si les animateurs réalisent qu'un enfant ne se sent pas bien dans une activité, des changements pourront être envisagés. Les TAP doivent rester des moments de détente, pas de contrainte.

Les activités auront lieu dans les structures sportives, aux Granges, à l'école, au centre de loisirs et à la bibliothèque du Perray.

Le projet (PEDT) est lisible sur le site de la mairie.

Les enfants seront informés par la coordinatrice des TAP du contenu des activités et de l'organisation le 3 juillet.

VIII. Bilan des demandes de travaux :

Toute l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les travaux et les investissements réalisés.

Les travaux et investissements réalisés par la mairie :

- Achat d'un photocopieur neuf

Les travaux demandés au budget 2014 :

- panneaux d'affichage en liège dans le reste des couloirs et dans la salle des maîtres
- peinture de la bibliothèque (prévue cet été)
- **Réparation des fissures** dans les toilettes adultes
- mobilier salle des maîtres: étagères fixées par crémaillère sur toute la hauteur des murs
- Réparation de la porte du hall qui est très difficile à ouvrir et à verrouiller (en cours)

Investissements demandés :

- mobilier des classes de Madame Launay et Madame Chognot
- armoire dans la classe de Madame Brasseur
- bureau de classe de Madame Ziolo

Les classes de CM1 devraient être équipées de tableaux numériques dans le courant de l'année par la Communauté de communes des étangs.

IX. Stationnement des véhicules des enseignants :

Les enseignantes ont été une fois encore verbalisées par la police municipale le lundi 2 juin entre 10h30 et 11h. Mme Le Costaouec est sortie de sa classe pour signaler qu'il s'agissait des véhicules du personnel de l'école et que chaque voiture avait un macaron avec le tampon de l'école. Mme Jancovski a répondu qu'elle ne pouvait pas savoir à quelle heure nous étions garées car il y avait 2 disques sur certaines voitures. La directrice lui a rappelé que chaque matin toutes les enseignantes passaient devant elle à 8h20 sur le passage piéton et qu'elle savait pertinemment à quelle heure nous garions. Elle a malgré tout verbalisé les voitures. L'une des enseignantes avait 2 disques car elle était en sortie à la journée (ne pouvant donc pas changer son disque).

Madame Louchart a été immédiatement informée par téléphone. Elle rappelle alors à la directrice qu'il y a un parking derrière l'école. Depuis nous nous garons toutes sur ce parking qui ne comporte que trois places. Nous empêchons l'accès d'un camion pompier vers les cuisines et les appartements. Certains midis, l'accès pompiers de la cour est bloqué par des voitures car l'équipe d'animation arrive en voiture. Alors que le parking côté gymnase et la rue des lauriers sont vides. D'autre part l'accès aux locaux est plus complexe en arrivant par ce parking : serrure de portail défectueuse, pas de clé pour ouvrir les portes de l'extérieur ou traversée du réfectoire qui sera donc sali lors des intempéries.

Madame Louchart répond que la police municipale n'a fait qu'appliquer la loi et qu'elle ne peut rien y faire. Toutes les zones vertes de la ville ont été verbalisées. Il est interdit de mettre 2 disques. L'allée où les enseignantes se garent, a été mesurée et un camion pompier passe. Cette information est réfutée par Madame la directrice. Mme Louchart propose d'agrandir le parking en remplaçant l'herbe par de la grave. Mme Franciscovich explique qu'il est préférable d'agrandir la cour pour les enfants plutôt que ce parking, surtout qu'un parking vide existe déjà.

L'équipe enseignante demande qu'il soit trouvé une solution rapidement : Soit des emplacements réservés « parking enseignants », soit un macaron fait par la mairie comportant l'autorisation de se garer à la journée pour nos véhicules (numéro d'immatriculation inscrit) sur le parking du gymnase. Cette solution a de plus l'avantage de ne rien coûter.

X. Kermesse :

La kermesse a eu lieu le vendredi 20 juin 2014. Une ambiance festive régnait dans la cour de l'école. La recette avoisine les 5000€. Madame Louchart et les délégués de parents d'élèves félicitent l'équipe enseignante.

Le conseil d'école est clos à 20h30.

La Directrice : C. LE COSTAOUËC

La secrétaire de séance : F.CHOGNOT